

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARS 2017

La FNEDT et la FNCUMA ont signé la Charte 100 % APE

Lors du SIMA 2017, les 27 et 28 février derniers, Gérard Napias, Président de la Fédération Nationale des Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) et Luc Vermeulen, Président de la Fédération Nationale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (FNCUMA), ont tous deux rejoint les 85 signataires de la Charte 100 % APE.

Chacun sur son stand respectif, Gérard Napias et Luc Vermeulen ont reçu leur certificat officiel des mains de Paul Cammal, Président du CPA. Leurs adhérents pourront ainsi faire valoir leur engagement environnemental sur les plastiques agricoles, auprès de leurs clients et de leurs partenaires, des autorités politiques et du grand public.

« Nous sommes particulièrement fiers de compter parmi nos signataires deux nouveaux acteurs majeurs du monde agricole » a souligné Paul Cammal, à l'issue de ces deux événements. « Tous les acteurs de la plasticulture se retrouvent désormais dans la Charte 100 % APE et ses messages : une agriculture moderne qui, grâce aux plastiques, réduit l'impact environnemental de la production et contribue à l'économie circulaire. »

« Nous avons besoin, vis-à-vis de nos clients, de nous engager sur l'impact que l'agriculture peut avoir sur l'environnement et sur les bonnes pratiques nécessaires à sa réduction de façon durable », a déclaré pour sa part Gérard Napias en expliquant son entière adhésion aux principes mis en avant par la Charte 100 % APE.

Pour sa part, Luc Vermeulen a salué le travail de fond qu'il a fallu fournir pour installer et pérenniser les filières de collectes APE. Le président de la FNCUMA a souhaité, qu'en approfondissant davantage leurs relations, le CPA et les CUMA contribuent ensemble au succès d'une agriculture française en pleine mutation.

Avec ces deux adhésions supplémentaires, la Charte 100 % APE réunit désormais la grande majorité des organisations professionnelles du monde agricole, comme la FNSEA, les Chambres d'Agriculture, la FNPF ou l'ANPP. Pour Bernard Le Moine, Délégué général du CPA, il faut rassembler encore plus largement la profession pour valoriser efficacement les bonnes pratiques et l'engagement environnemental des « plasticulteurs ».

Pour en savoir plus :

Contact CPA - APE

Bernard Le Moine

01 44 01 16 49

04 91 02 86 42

06 28 05 24 38

b.lemoine@plastiques-agriculture.com

Contact presse

Bertrand Figuiet

01 45 86 97 68

06 24 73 85 77

b.figuier@plastiques-agriculture.com

À propos du CPA

Fondé en 1958, à l'initiative des industriels du secteur, le Comité français des Plastiques en Agriculture est une association dont le but statutaire est de « promouvoir, coordonner toutes actions tendant au développement des applications des matières plastiques en agriculture, du point de vue technique ou économique et par là contribuer à l'amélioration de la productivité agricole et de la qualité des produits agricoles. »